

# Les Syndicats de rivières du Nord Ouest Gersois

## RAPPORT D'ACTIVITE 2021 PREVISIONNEL 2022

Syndicat Mixte des Bassins Versants de l'Osse-Gélise-Auzoue  
Syndicat Mixte des Bassins Versants du Midour et de la Douze

Avec le soutien des partenaires techniques et financiers

DÉPARTEMENT  
DU GERS





## SOMMAIRE

<b>Introduction</b> .....	4
<b>RAPPORT D'ACTIVITE 2021</b> .....	5
<b>A – Présentation des syndicats</b> .....	5
<b>SMBV OGA</b> .....	5
1-Rappel du contexte et des moyens.....	5
2-L'action du syndicat en 2021.....	8
<b>SMBV Midour-Douze</b> .....	14
1-Rappel du contexte et des moyens.....	14
2-L'action du syndicat en 2021.....	16
<b>La Gèle</b> .....	20
<b>B – Bilan de l'activité des techniciens 2021</b> .....	22
1 – Description des postes de technicien pour 2021.....	22
2 – Les actions réalisées en 2021.....	22
3 – Bilan des postes de techniciens et perspectives.....	24
<b>RAPPORT D'ACTIVITE PREVISIONELLE POUR L'ANNEE 2022</b> .....	25
<b>A – Activité prévisionnelle des syndicats</b> .....	25
1 – Actions prévues par le SMBV OGA.....	25
1 – Actions prévues par le SMBV Midour-Douze.....	27
<b>B – Répartition horaire et coûts des techniciens pour 2022</b> .....	29
1 – Répartition horaire .....	29
2 – Coût des postes de techniciens pour 2021.....	30

## INTRODUCTION

En 2011, 5 structures gestionnaires de cours d'eau du Nord-Ouest Gersois que sont :

- SIBV Osse - Guiroue - Auzoue
- SIAB Midour - Douze
- SIA de la Gèle
- SAB Gélise - Izaute
- SMA Izaute - Midour

ont mutualisé l'appui technique de 2 techniciens rivières dans le but de poursuivre des actions en faveur des rivières, respectueuses de la diversité biologique et de la dynamique naturelle.

Sur ce territoire comprenant un linéaire d'un peu plus de 500 kms de cours d'eau principaux, l'objectif est la mise en œuvre d'une politique de gestion globale et cohérente des cours d'eau ainsi que l'atteinte du bon état fixé par la DCE.

Pour ce faire 2 techniciens évoluent sur le territoire et bénéficient d'un appui des techniciens de la CATER du Département du Gers qui entretiennent un contact régulier, partagent leur expérience sur ce territoire et mettent à disposition leur données.

En 2018, la nouvelle compétence GEMAPI a complètement modifié la structuration des syndicats. En effet afin d'avoir des territoires d'intervention plus cohérents et une gestion des rivières par bassins versants, des fusions ont été opérées et de nouveaux Syndicats ont été constitués.

Désormais 2 syndicats structurent le territoire, à savoir :

- Le Syndicat Mixte des Bassins Versants du Midour et de la Douze ;
- Le Syndicat Mixte des Bassins Versants de l'Osse, Gélise, Auzoue ;

Il y a un technicien référent pour chaque syndicat et des conventions de mises à dispositions sont établis entre les deux structures.

Le présent rapport d'activité a pour objet de faire état de l'ensemble des missions réalisées au cours de l'année 2021.

# RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 2021

## A – Présentation des syndicats

### LE SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANT DE L'OSSE, GELISE, AUZOU



44 rue Victor Hugo - 32 190 Vic Fezensac

**Tél. 05 81 67 01 81**

### 1 / Rappel du contexte et des moyens

#### 1.1 / Présentation

##### **1.1.1 / Le Syndicat**

<p><u>Adresse :</u> 44 rue Victor Hugo 32 190 VIC-FEZENSAC</p> <p><u>Secrétariat :</u> Tél. : 05 81 67 01 81 Fax. : 05 62 09 22 46 Mail : <a href="mailto:smbvoga@gmail.com">smbvoga@gmail.com</a></p> <p><u>Technicien :</u> Tél : 06 12 67 45 88 / 05 81 67 01 81 Mail : <a href="mailto:sia.oga@orange.fr">sia.oga@orange.fr</a> Site internet : <a href="http://www.sia-rivieresarmagnac.fr">www.sia-rivieresarmagnac.fr</a></p>	<p><u>Président de la structure :</u> <b>Gérard MIMALE</b></p> <p><u>Vice-présidents :</u> Etienne VERRET, J-Luc DELLA VEDOV, Michel LABURTHE, Robert FASAOLO</p> <p><u>Secrétaire :</u> Monique DARMAGNAC</p> <p><u>Techniciens :</u> <b>Benoît RAYON</b> Sylvain KARIMJOOY (mis à disposition)</p>
--	--

Le Syndicat Mixte des Bassins Versants de l'Osse, de la Gélise et de l'Auzoue est une structure qui a été créée au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Ce syndicat est le résultat de la fusion de 2 syndicats : le **Syndicat Intercommunal des Bassins Versants de l'Osse-Gélise-Auzoue** et du **Syndicat d'Aménagement des Bassins de la Gélise et de l'Izaute**.

Ces deux anciens syndicats furent créés dans les années 60 -70 dans le but de réaliser des travaux d'assainissement des parcelles et parfois même de recalibrage et d'endiguement. Ces travaux ont été accompagnés d'un entretien drastique (coupes à blanc) des cours d'eau.

Dans les années 2000 avec l'arrivée de la DCE ainsi que la Loi sur l'Eau, les travaux engagés sont

désormais plus sélectifs (abattage des arbres penchés, enlèvement d'embâcles, sélections des jeunes pousses) et visent à reconstituer une ripisylve diversifiée tout en maintenant une capacité optimale d'écoulement.

#### **Budget fonctionnement du SMBV OGA:**

***Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et la mise en place de la GEMAPI ce sont les Communautés de Communes du territoire qui sont membres et cotisent au syndicat et non plus les communes.***

Le montant des cotisations annuelles des EPCI-FP s'élève à 100 000 €.

#### *Clef de répartition*

<b>Superficie BV</b>	<b>30%</b>	<b>1 095 km<sup>2</sup></b>
<b>Linéaire Cours d'Eau Principaux</b>	<b>40%</b>	<b>1 841 kms</b>
<i>Sous critères (masses d'eau, TBE et Réservoir Bio)</i>	90%	374 kms
<i>Chevelu hydro</i>	10%	1 467 kms
<b>Pop 2015 Rap BV</b>	<b>30%</b>	<b>24 811</b>

#### **1.1.2 / Les EPCI-FP membres du SMBV Osse/Gélise/Auzoue**

*Communauté de Communes du **Bas Armagnac** (2 communes)*

*Communauté de Communes du **Grand Armagnac** (11 communes)*

*Communauté de Communes **d'Artagnan en Fezensac** (19 communes)*

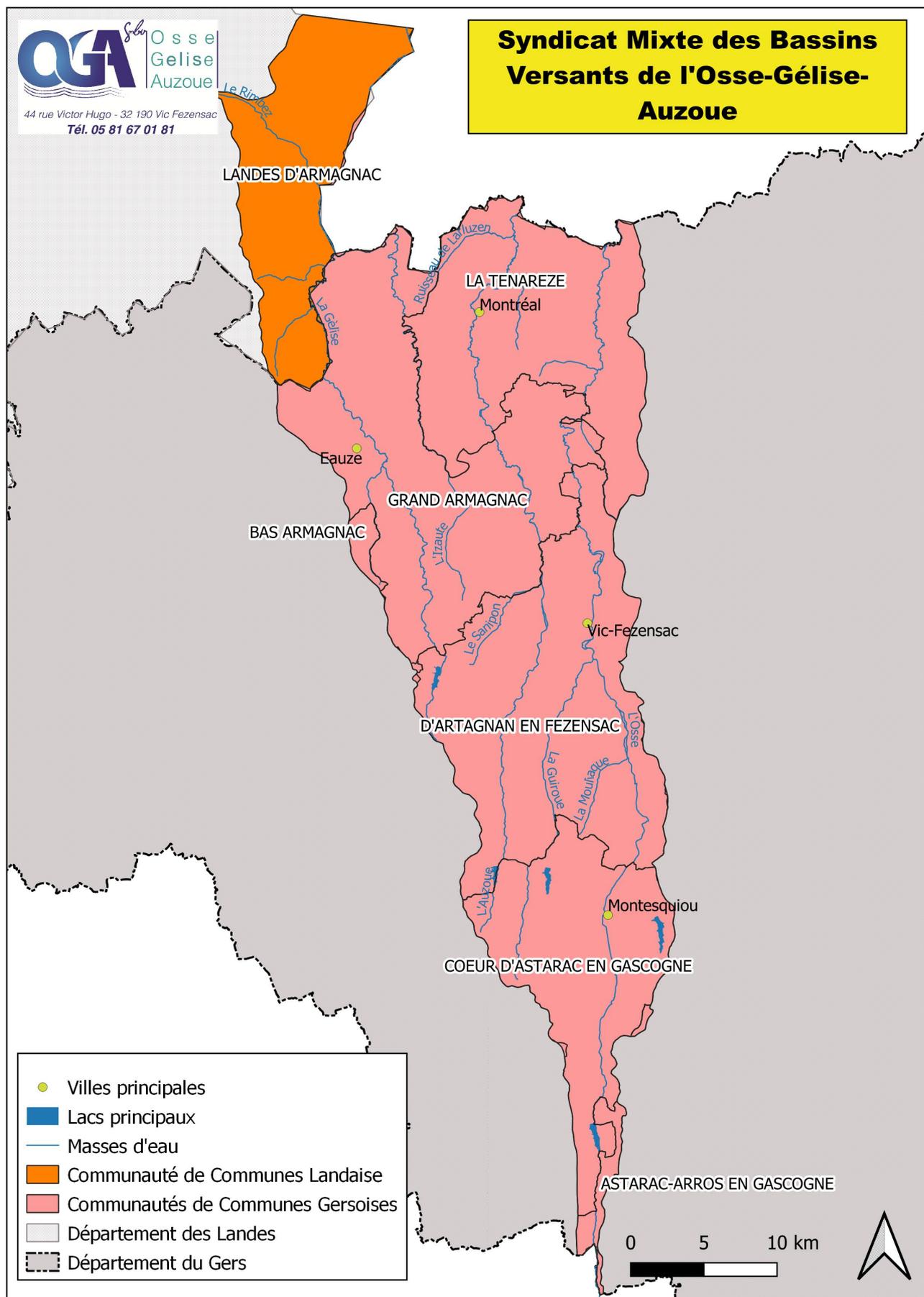
*Communauté de Communes **Cœur d'Astarac en Gascogne** (15 communes)*

*Communauté de Communes **Astarac-Arros en Gascogne** (6 communes)*

*Communauté de Communes des **Landes d'Armagnac** (8 communes)*

*Communauté de Communes de la **Ténarèze** (15 communes)*

## 1.1.3 / Les masses d'eau du territoire du Syndicat



## **2 / L'activité du Syndicat de rivière en 2021**

### 2.1 / Les travaux réalisés par le SMBV Osse/Gélise/Auzoue

N'ayant plus de DIG valide et étant en plein dans la révision du plan pluriannuel de gestion ainsi que de la déclaration d'intérêt général, le Syndicat n'a pas réalisé de travaux cette année.

### 2.2 / Zone test de Château Grassio

En septembre 2018 le syndicat a lancé des travaux visant la reconnexion des champs d'expansion de crue sur la rivière Osse sur les communes de Vic-Fezensac et Roquebrune.

L'objectif de la démarche est multiple et vise à favoriser l'étalement des crues, améliorer l'hydromorphologie d'une portion de l'Osse ainsi que la mise en valeur du site par la création d'un sentier pédagogique.

En 2019, une passerelle permettant le passage du sentier pédagogique au-dessus de l'Osse a été installée et le site a été inauguré au début de l'été.



*Inauguration de la zone test le 9 juillet 2019*

En 2020, des panneaux de communication ont été installés sur le site. Les 2 parkings ont également été aménagés et 3 sentiers balisés.

Le site étant assez fréquenté il doit donc être entretenu régulièrement. Le syndicat fait donc appel à une entreprise de débroussaillage. Les techniciens entretiennent les abords de la passerelle à la débroussailleuse.

Le site fait également l'objet de nombreuses visites. En 2021, les membres du SAGE Neste et Rivière de Gascogne y ont été accueillis lors d'une journée.

### Suivi scientifique du site

Un suivi du site avant après/travaux et en cours sur 5 années avec protocole IBGRCS ainsi que 2 pêches électriques est prévu.

Le bureau d'étude ECCEL ENVIRONNEMENT qui est en charge du suivi a réalisé comme prévu une pêche électrique sur site ainsi qu'un IBG RCS.

*Voici un extrait du rapport 2021*

### 2.3 / Révision du Plan Pluriannuel de Gestion

Depuis 2019 le SMBV Osse-Gélise-Auzoue à engagé une procédure de renouvellement de son PPG. Afin d'être le plus cohérent, ce renouvellement de PPG se fait en concertation avec la partie Lot et Garonnaise. L'intérêt est d'avoir à terme un document commun sur le territoire du BV OGA.

Pour ce faire, la partie état des lieux / diagnostic a été réalisée entre septembre 2019 et juin 2020 sur l'ensemble du BV.

Les données ainsi récoltées selon le protocole « Salamandre » ont été saisies au sein du Département du Gers.

En 2021, un questionnaire a été envoyé aux communes afin d'avoir le ressenti du territoire sur la rivière et les actions à mettre en place dans le futur programme.

Les Communautés de Communes ont également été concertées lors de plusieurs réunions. L'intérêt étant bien sûr de faire participer le territoire à l'élaboration du nouveau PPG.

Quelques nouvelles journées de terrain ont été nécessaires cette année afin de compléter l'état des lieux / diagnostic.

### 2.5 / Appui technique

L'appui technique du syndicat a pour objectif d'aider les riverains, les entreprises ou les collectivités à définir leur projet en lien avec un cours d'eau, notamment dans la rédaction de dossiers Loi sur l'Eau et de proposer des solutions techniques.

Les techniciens ont répondu présent en 2021 afin d'aider particuliers ainsi que collectivités (communautés de communes entre autres).

### 2.9 / Site Natura 2000 " La Gélise"

Le Syndicat Mixte du Pays d'Albret, structure animatrice du site Natura 2000 de la Gélise, a embauché Marine FONT en janvier 2016 afin d'animer le site et mettre en place les différentes actions (contrats, chartes, valorisation pédagogique...). Le site de la Gélise étant en grande partie dans le Gers, le SMBV OGA participe donc au coût du poste.

L'animatrice est venue durant l'année une fois par mois dans les locaux du syndicat afin de pouvoir échanger avec les techniciens.

### 3 / Lac de la Baradée

Depuis quelques temps déjà, le syndicat est sollicité de nombreuses par des entreprises afin de mettre en place des panneaux solaires flottants (le syndicat étant propriétaire du lac) contre rémunération. Le syndicat s'est donc rapproché de l'AREC (Agence Régionale Energie Climat) Occitanie afin de l'accompagner dans la mise en place d'un parc solaire flottant.

Une commission spécifique avec des élus du syndicat a donc été créée cette année afin de gérer le projet.

### 4 / Bilan du Syndicat

L'année 2021 fut pauvre en travaux la priorité étant donnée au renouvellement du PPG. Le technicien a réalisé beaucoup de ses missions au bureau et dans une moindre mesure sur le terrain.

L'émergence du SAGE Neste et Rivières de Gascogne va définir le futur du territoire, il est à ce titre important d'y être vigilant.

**LE SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANT DU MIDOUR ET DE LA DOUZE****1/ Rappel du contexte et des moyens du S.M.B.V Midour-Douze**1.1 / Présentation**1.1.1 / Le Syndicat**

Adresse : Mairie ; Place du Colonel Parisot 32290 AIGNAN <u>Secrétariat :</u> Tél. : 05 81 67 01 81 Fax. : Mail : <a href="mailto:smbvoga@gmail.com">smbvoga@gmail.com</a> <u>Technicien :</u> Tél : 06 13 05 52 24 / 05 81 67 01 81 Mail : <a href="mailto:siab.midourdouze@orange.fr">siab.midourdouze@orange.fr</a> Site internet : <a href="http://www.sia-rivieresarmagnac.fr">www.sia-rivieresarmagnac.fr</a>	Président de la structure : <b>Michel CHANUT</b>  Vice-présidents : Daniel CAZADIS, Stéphane GARBAY, Stéphane PAVAN, Philippe PEFFAU, Jean-Claude DROUARD  Secrétaire : Monique DARMAGNAC  Techniciens : <b>Sylvain KARIMJOY</b> Benoît RAYON (mise à disposition)
--	---

Une des conséquences de la compétence GEMAPI, devenue obligatoire aux EPCI-FP en 2018, a été la fusion des 3 structures gestionnaires de cours d'eau situées sur les bassins versants du Midour et de la Douze Gersois. Ainsi le SIAB Midour-Douze, le SMA Izaute-Midour et le SIA Haute Vallée de l'Izaute ont fusionnés au 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour donner le **Syndicat Mixte des Bassins Versants du Midour et de la Douze**.

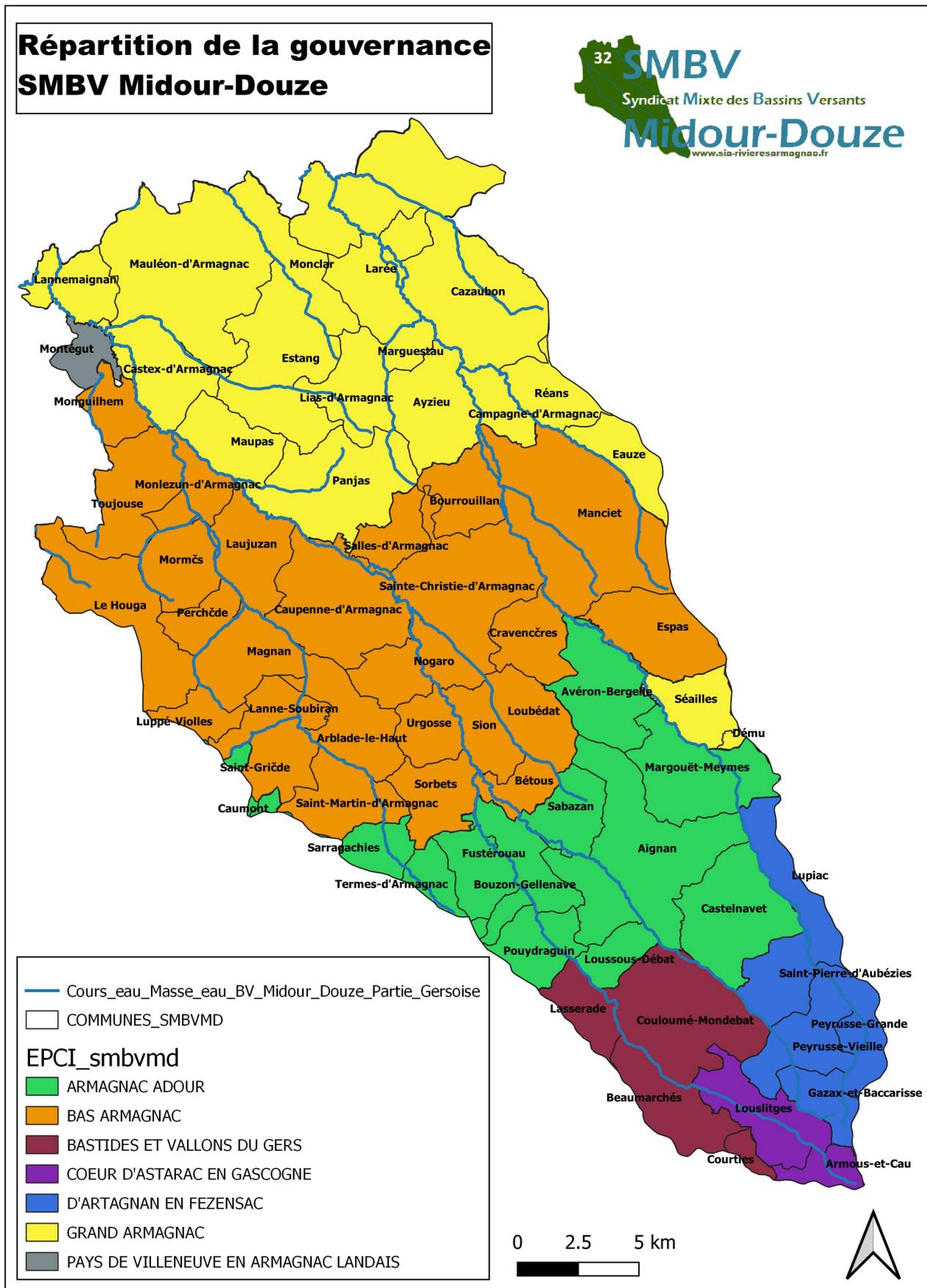
**Budget de fonctionnement :**

Comme pour le SMBV OGA, depuis le 1<sup>er</sup> janvier ce sont les EPCI-FP qui sont membres du syndicat. Le montant des cotisations s'élève à 80 000 €.

*Clef de répartition*

<b>Superficie BV</b>	<b>50%</b>		<b>774 km<sup>2</sup></b>
<b>Pop 2015 Rap BV</b>	<b>50%</b>		<b>19 140 habitants</b>

1.1.2 / La gouvernance au sein du SMBV Midour-Douze



**1.1.3 / Les principaux cours d'eau du territoire du Syndicat**

<b>- Le Midour : 65 km</b>	<b>- La Douze : 59 km</b>
- La Ribерette : 24 km (affluent du Midour)	- L'Uby : 12 km (affluent de la Douze)
- Le Midouzon : 15 km (affluent du Midour)	- Le Bergons : 16 km (affluent de la Douze)
- Le Saint-Aubin : 12 km (affluent du Midour)	- Le Maignan : 9 km (affluent de la Douze)
- L'Izaute : 27 km	- L'Estang : 13 kms

## **2/ L'activité du Syndicat de rivières en 2021**

### 2.1 / Les travaux réalisés par le SMBV Midour-Douze

#### **TRANCHE DE TRAVAUX 2020 : Entretien du lit et des berges de l'Izaute**

La tranche de travaux d'entretien 2020 concernant la rivière Izaute de Saint Martin d'Armagnac jusqu'à la confluence avec le Midour soit 16 kms a été réalisé du 22 février au 4 mars 2021.

L'entreprise TRUILHE a été missionnée pour réaliser les travaux. Il s'agit de coupe d'arbres morts, malades, dépérissants et l'enlèvement sélectif d'embâcles.

1 pelle équipée d'un sécateur hydraulique et d'un broyeur ainsi qu'un bucheron ont travaillé sur ce chantier.



*Pelle avec sécateur hydraulique*

#### **TRANCHE DE TRAVAUX 2021 : Entretien du lit et des berges de la Douze amont et de la Riberette**

La tranche de travaux d'entretien 2021 est prévue sur la partie amont de la Douze de la digue du lac de St Jean à Manciet et sur la Riberette de la digue du lac de Bourgès à la confluence avec le Midour.

Les travaux sont programmés pour janvier 2022 et l'entreprise qui réalisera les travaux est l'Ets TRUILHE

#### **PLANTATIONS 2020**

Le programme de plantation 2020 a été réalisé en février 2021. En tout 285 plants ont été mis en place à divers endroit (Izaute et Midour).

Les espèces choisies sont des espèces arbustives et arborescentes adaptées : aulnes, frênes, saules, chênes, cornouillers, églantiers, noisetiers, pruneliers, sureaux, viornes...

## PLANTATIONS 2021

Deux zones de plantation sont prévues pour la campagne 2021.

Un repérage précis doit être réalisé début 2022 pour des travaux en février/mars 2022

Les espèces choisies sont des espèces arbustives et arborescentes adaptées aux rivières : aulnes, frênes, saules, chênes, cornouillers, églantiers, noisetiers, pruneliers, sureaux, viornes...

### 2.2 / Puits en berge

Fin novembre, début décembre 2020, dans le cadre de la restauration de la continuité écologique, le syndicat a réalisé un puits de pompage en berge sur la Douze au niveau des communes de Lupiac et Castelnavet. Le site choisi comporte une cabane d'irrigation regroupant 5 irriguants et un seuil cloisonnant le milieu d'environ 80 cm dans la rivière.

Le principe du puits en berge est simple :

Permettre le prélèvement en eau pour l'irrigation dans un puits situé sur la berge alimenté lui-même par la rivière grâce à une conduite.

Les avantages sont multiples :

- plus besoin de seuil en rivière pour relever la ligne d'eau : la continuité écologique est restaurée ;
- plus d'effet plan d'eau du aux seuils ;
- meilleure gestion des lâchés d'eau.

En mai-juin 2021 le projet a été finalisé par le branchement des pompes existantes situées dans la cabane d'irrigation à la pompe de gavage située dans le puits. L'installation électrique a également été réalisée.



*Raccordement des tuyaux électriques*



*Continuité retrouvée dans la Douze*

Ces travaux ont été subventionnés par le Département du Gers et l'Agence de l'Adour Garonne

L'ASA participe également aux travaux.

#### 2.4 / Seuil d'Urgosse

Le seuil d'Urgosse est un passage à gué « surélevé » créé il y a de cela quelques années. Or il s'avère que ce seuil composé de buses surmontées d'un tablier en béton est en permanence bouché provoquant une élévation du niveau d'eau en amont. La problématique est multiple : continuité écologique fortement perturbée, zone d'eau morte en amont, drains et fossés des parcelles amont en permanence sous l'eau...

Face à ce constat et vu l'ampleur du seuil le syndicat a réfléchi à une solution, tout en prenant en compte qu'il s'agit du seul accès desservant plusieurs parcelles.

Après plusieurs expertises et devis réalisés, la meilleure solution s'est avérée être la destruction du passage à gué actuel et la reconstruction de piles de part et d'autre sur lesquelles un tablier béton viendra se poser.

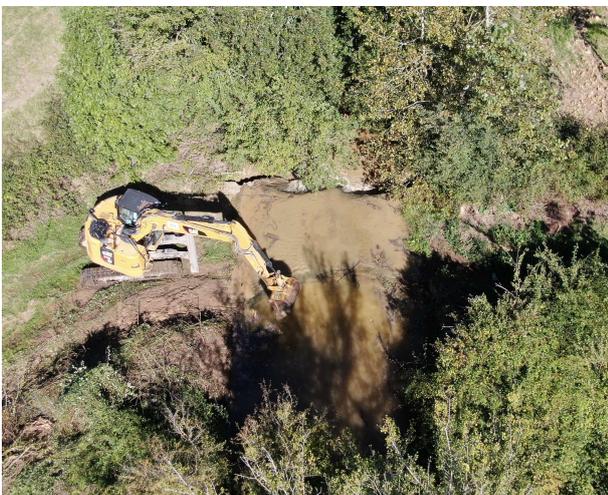
Certaines contraintes sont à respecter comme le passage d'engin forestier de 30 T.

L'entreprise STPAG a été retenue pour réaliser les travaux.

Les travaux ont débuté en octobre et sont à présent quasi terminés (reste le coulage du béton sur le tablier du pont).

Les travaux sont subventionnés par le Département du Gers, l'Agence de l'Eau Adour Garonne ainsi que la Région Occitanie.

Une fois les travaux achevés, une participation financière sera demandée au propriétaire et une convention sera établie.



*Destruction de l'ancien seuil*



*Nouvel ouvrage*

### 2.5 / Etude de faisabilité de regroupement des points de prélèvement agricole sur le Midour, la Douze et la Riberette

Dans le cadre de la restauration de la continuité écologique le syndicat a souhaité étudier la possibilité de regrouper les prélèvements existants individuels en rivière qui dépendent des seuils aménagés tout le long des cours d'eau par la création de réseaux d'irrigation regroupés locaux avec mise en place de puits en berge.

Pour ce faire le syndicat est accompagné par l'Institution Adour qui souhaite également améliorer la gestion quantitative sur les axes Midour et Douze 32.

En effet ces bassins versants connaissent un déficit chronique en terme de ressource, mais également ponctuel avec des difficultés de gestion (tenue des débits cibles) dues à la présence de seuils et biefs dans les cours d'eau.

Cette étude se passe en 3 étapes :

- Inventaire exhaustif basé sur les données biblio existantes : prélèvements, seuils
- Discussions individuelles avec les irriguants afin de les sonder et voir ceux qui pourraient adhérer à la démarche
- Etude et actions ciblées sur les seuils et points de prélèvement du Midour 32 et de la Riberette.

En 2021, l'inventaire des ouvrages a été finalisé, des cartes au format A3 ont été éditées sur lesquelles différentes informations apparaissent (réseau électrique, caractéristiques des ouvrages ...).

Avec les élus du syndicat il a été défini 3 grands secteurs à enjeux avec des possibilités de regroupement des points de prélèvement.

La suite :

- Expertise locale à engager, rencontres avec les usagers/propriétaires, travail avec les acteurs institutionnels
- Faisabilité technique et administrative (réglementaire et financière)
- Dénombrement des seuils concernés par chaque action et données agricoles
- Prise en compte de l'hydromorphologie du cours d'eau

### 2.6 / Mise en place d'un nouveau PPG

Afin de pouvoir intervenir sur la végétation une DIG simplifiée a été validée sur l'ensemble du BV Midour-Douze Gersois en 2019.

En 2021, le CCTP pour l'étude de révision du nouveau PPG a été rédigé. Cette étude dont la phase terrain a été réalisée en interne devra aboutir à un programme qui soit opérationnel et qui soit une véritable stratégie à l'échelle du bassin versant.

Plusieurs thématiques seront traitées comme le ruissellement, les ouvrages transversaux, l'hydromorphologie ou encore la ripisylve.

Le lancement de l'étude se fera début 2022.

### 2.7 / Etude SOCLE

En 2019 le syndicat a été interpellé par la commune de Monguilhem concernant une problématique d'inondation car ce dernier possède la compétence prévention des inondations.

Face aux diverses interrogations soulevées quant à la mise en place de cette compétence et aux rôles de chacun le syndicat a fait intervenir début 2020 un avocat spécialiste du droit de l'eau lors d'une réunion. Ce dernier a conseillé au syndicat de mettre en place un SOCLE (schéma d'organisation de la compétence locale de l'eau).

Cet outil va permettre de clarifier les compétences de chacun (syndicat, EPCI FP, commune...) et également définir qui paye quoi ?

Une première réunion a eu lieu en décembre 2020 afin de présenter cette étude aux Communautés de communes et aux partenaires du syndicat.

En 2021, le syndicat a donc fait appel à Philippe MARC afin d'élaborer le SOCLE sur son territoire.

Une première réunion en comité technique a eu lieu en mars au cours de laquelle chaque acteurs (EPCI-FP, DDT, Institution Adour, CD32, AEAG, élus du syndicat) a pu exprimer son avis et de riches échanges ont eu lieu.

Suite à cette réunion, une trame de SOCLE a été travaillé avec le syndicat et Philippe MARC.

Le document de travail a ensuite été communiqué aux différents acteurs afin que chacun puisse échanger.

En fin d'année des fiches thématiques (ruissellement, ouvrage, hydromorphologie, embâcle) reprenant la ligne de conduite du syndicat ont été rédigés.

Début 2022, une réunion en comité technique doit venir clôturer ce travail qui sera ensuite validé en comité syndical.

### 2.8 / Etude ruissellement/érosion

Afin d'avoir le maximum d'information sur l'enjeu ruissellement / inondation, et avant le lancement de l'étude PPG, le syndicat a fait appel au bureau d'étude SCE afin de modéliser sur le territoire du SMBV les inondations par ruissellement et par débordement en fond de vallées touchant des habitations.

La réalité du terrain, la complexité de la méthode utilisée et la précision des fonds cartographiques, utilisés pour cette étude font qu'il ressort des tendances sur le territoire concernant les enjeux ruissellement et inondation.

Ces données doivent faire l'objet d'une présentation début 2022 aux Maires et président d'EPCI-FP. L'intérêt sera d'amener le débat et d'échanger sur l'aménagement futur du territoire avec notamment la prise en compte de l'impact des nouveaux enjeux (érosion / ruissellement).

## 2.8 / Communication

### **Site internet**

Le site internet lancé en 2013 a connu en 2021 pour la première année une baisse de fréquentation (27 000 visiteurs en 2020 – 17 000 en 2021).

Sur ce dernier on peut y retrouver beaucoup d'infos sur les rivières ainsi que les actualités des syndicats. Depuis cette année le bulletin de l'état du remplissage des lacs est également disponible.

Le site internet est un moyen de communication important pour la population qui est de ce fait un très bon relais d'information.

### **Journée inter-syndicats**

Afin d'assurer la continuité des échanges inter-syndicats sur le bassin versant de la Midouze menée depuis l'année 2019, les syndicats Midour-Douze, Midou-Douze et Midouze ont organisé le 27 octobre une journée à l'attention des élus de chaque structures (Présidents et Vice-Présidents)

L'organisation de cette journée d'échange s'est articulée autour du volet « ralentissement dynamique » à l'échelle du bassin versant Midouze.

## 2.9 / Appui technique

L'appui technique du syndicat a pour objectif d'aider les riverains, les entreprises ou les collectivités à définir leur projet en lien avec un cours d'eau, notamment dans la rédaction de dossiers Loi sur l'Eau et de proposer des solutions techniques.

Les techniciens ont répondu présent en 2021 afin d'aider les particuliers ainsi que les collectivités (communautés de communes et mairies).

Exemple de dossier traité durant l'année :

- Cours d'eau comblés ;
- Réfection d'ouvrage ;

...

## 3 / Bilan du Syndicat

L'année 2021 a été mis à profit afin de définir le périmètre de la GEMAPI et se positionner sur les actions à envisager concernant le volet prévention des inondations.

L'étude SOCLE ainsi que le l'étude inondation / ruissellement ont permis cela.

Cette année a aussi été marqué par la validation du PTGE Midour et le lancement en fin d'année du PTGE Douze.

Co-construit par tous les acteurs dans le cadre d'échanges durant toute la procédure, les projets de territoire ont pour mission de trouver le meilleur usage possible de l'eau pour demain.

## B – Bilan de l'activité des techniciens en 2021

### 1 / Description des postes de technicien pour l'année 2021

- Nom des techniciens de rivières : Benoît RAYON et Sylvain KARIMJOY
- M. RAYON est employé par le S.M.B.V de l'Osse, de la Gélise et de l'Auzoue et conventionné pour la Gèle avec le Syndicat d'Aménagement de la Baïse et Affluents.
- M. KARIMJOY est employé par le S.M.B.V du Midour et de la Douze.
- Coût horaire réel pour l'année 2021 des techniciens :  
 Benoit RAYON : 66 138.47 € soit 330.69 €/jour (200 jrs)  
 Sylvain KARIMJOY : 37 470.70 € soit 187.3 €/jour (200 jrs)
- Financement du poste :

#### **Le poste de M. RAYON est financé en 2021 :**

- par le S.M.B.V Osse/Gélise/Auzoue (avec mise à disposition pour 96 heures au S.A.B.A pour la Gèle)
- par l'Agence de l'Eau (à hauteur de 40% du coût du poste)
- par le Conseil Départemental du Gers (3000 € pour 2021)

#### **Le poste de M. KARIMJOY est financé en 2021 :**

- par le S.M.B.V Midour/Douze
- par l'Agence de l'Eau (à hauteur de 40% du coût du poste)
- par le Conseil Départemental du Gers (3000 € pour 2021)

### 2 / Les actions réalisées en 2021

❖ Elaboration de documents techniques nécessaires, démarches administratives, financières et réglementaires...	Nombre d'heures : 400 h
❖ Relevé terrain	Nombres d'heures : 400 h
❖ Appui technique à la réalisation des travaux, effectués soit par une entreprise, soit en régie : suivi régulier du chantier, relation avec l'entreprise, encadrement et réception des travaux...	Nombre d'heures : 300 h

**Nombre total d'heures : 1100 heures**

**Suivi**

❖ Actualisation annuelle du programme de travaux, visites de terrains, cartographie, propositions d'intervention au syndicat...	Nombre d'heures : 830 h
❖ Surveillance continue de points singuliers : ouvrages, sites d'accumulation des déchets flottants, instabilités de berges, plantation récentes, lieux fréquentés par le public...	Nombre d'heures : 250 h
❖ Etablissement de diagnostics précis et propositions d'interventions urgentes suite à un événement particulier : crue, destruction d'ouvrages, pollution accidentelle	Nombre d'heures : 300 h

**Nombre total d'heures : 1380 heures**

**Animation et sensibilisation :**

En 2020, les techniciens ont régulièrement rencontré les riverains, notamment lors des tranches de travaux quand les techniciens suivaient les chantiers ou lors de réunions. Cela a été l'occasion de sensibiliser les riverains de la rivière.

Outre les actions d'information et de sensibilisation, les techniciens ont participé aux réunions organisées tout au long de l'année par les partenaires techniques et financiers.

❖ Formation et sensibilisation à la protection et à la gestion des rivières	Nombre d'heures : 250 h
❖ Participation à des formations en rapport direct avec les missions prises en compte par l'Agence	Nombre d'heures : 100 h
❖ Contacts avec les partenaires (élus du syndicat, propriétaires, riverains, administrations, usagers, personnels de l'Agence...	Nombre d'heures : 350 h
❖ Elaboration et diffusion du rapport d'activité	Nombre d'heures : 20 h

**Nombre total d'heures : 720 heures**

**Nombre total d'heures réalisées par les 2 techniciens en 2021 : 3200 heures**

### **3 / Bilan des postes de techniciens et perspectives**

En 2021 les syndicats ont travaillé au renouvellement de leur programme de gestion respectif.

Du côté du syndicat du Midour et de la Douze l'accent a d'abord été mis sur la définition du périmètre de la compétence GEMAPI. Ainsi plusieurs études ont été menées durant l'année afin que les élus aient un maximum d'information à ce sujet avant de lancer un nouveau PPG.

Du côté du SMBV OGA le choix de la concertation a été fait. Dans un premier temps, un questionnaire a été envoyé aux communes du territoire afin de faire connaître leur positionnement par rapport au futur PPG.

Dans un second temps, une présentation aux élus des 7 communautés de communes du territoire a été menée afin d'expliquer l'état des lieux / diagnostic et engager un débat sur le futur PPG.

Les deux syndicats lanceront début 2022 leur étude de renouvellement PPG.

# RAPPORT D'ACTIVITÉ PRÉVISIONNEL POUR L'ANNÉE 2022

## A - Activité prévisionnelle des syndicats

### 1 / Actions prévues par le S.M.B.V Osse-Gélise-Auzoue en 2022

#### 1.1 / Etude hydromorphologique sur le BV

Début 2022 le syndicat consultera différents bureaux d'études afin d'attribuer l'étude de renouvellement de son PPG.

Le technicien s'occupera de toute la procédure de marché public, ainsi que le déroulement de la future étude durant l'année.

#### 1.2 / Appui technique

Le syndicat continuera sa mission d'appui technique aux divers projets entrepris par les riverains ou les collectivités dans la mesure où cela ne monopolise pas tout le temps prévu dans les diverses missions des techniciens.

#### 1.3 / Zone test Château Grassio

Durant l'année 2022 les techniciens suivront de près l'évolution de la zone de part la prise de photos ou encore le suivi scientifique.

#### 1.4 / SAGE Neste et rivières de Gascogne

Le syndicat suivra les différentes étapes de la mise en place du SAGE et participera.

## **2 / Actions prévues par le S.M.B.V du Midour et de la Douze en 2022**

### 2.1 / TRAVAUX 2022

- **Entretien ripisylve**

Une tranche de travaux sur le Midour amont de Louslitges à Sion/Sorbets soit 30 000 ml de cours d'eau.

Descriptif des travaux :

- Enlèvement sélectif des embâcles ;
- Enlèvement des arbres morts, malades, dépérissants ;
- Broyage du bois coupé jusqu'à 15cm de diamètre ;
- Entretien plus prononcé (paysagé) au niveau de certains ponts sur 15m amont/aval.

- **Plantations**

Tout comme 2021, il y aura des plantations à réaliser en 2022. Actuellement les secteurs ne sont pas encore arrêtés.

### 2.2 / Etude hydromorphologique

Début 2022 le syndicat consultera différents bureaux d'études afin d'attribuer l'étude de renouvellement de son PPG.

Le technicien s'occupera de toute la procédure de marché public, ainsi que le déroulement de la future étude durant l'année.

### 2.3 / Appui technique

Le syndicat continuera sa mission d'appui technique aux divers projets entrepris par les riverains ou les collectivités dans la mesure où cela ne monopolise pas tout le temps prévu dans les diverses missions des techniciens.

## B – Répartition horaire et coût des techniciens pour 2022

### 1 / Répartition horaire

❖ Elaboration de documents techniques nécessaires, démarches administratives, financières et règlementaires...	Nombre d'heures : 650 h
❖ Relevé terrain	Nombres d'heures : 320 h
❖ Appui technique à la réalisation des travaux, effectués soit par une entreprise, soit en régie : suivi régulier du chantier, relation avec l'entreprise, encadrement et réception des travaux...	Nombre d'heures : 400 h

**Nombre total d'heures prévues : 1370 heures**

- **Suivi**

❖ Actualisation annuelle du programme de travaux, visites de terrains, cartographie, propositions d'intervention au syndicat...	Nombre d'heures : 320 h
❖ Surveillance continue de points singuliers : ouvrages, sites d'accumulation des déchets flottants, instabilités de berges, plantation récentes, lieux fréquentés par le public...	Nombre d'heures : 240 h
❖ Etablissement de diagnostics précis et propositions d'interventions urgentes suite à un événement particulier : crue, destruction d'ouvrages, pollution accidentelle	Nombre d'heures : 350 h

**Nombre total d'heures prévues : 910 heures**

- **Animation et sensibilisation**

❖ Formation et sensibilisation à la protection et à la gestion des rivières	Nombre d'heures : 250 h
❖ Participation à des formations en rapport direct avec les missions prises en compte par l'Agence	Nombre d'heures : 150 h
❖ Contacts avec les partenaires (élus du syndicat, propriétaires, riverains, administrations, usagers, personnels de l'Agence...	Nombre d'heures : 500 h
❖ Elaboration et diffusion du rapport d'activité	Nombre d'heures : 20 h

**Nombre total d'heures prévues : 920 heures**

## **2 / Coût des postes de techniciens rivières pour 2022**

### **Le poste de M. RAYON est financé :**

- par le S.M.B.V Osse/Gélise/Auzoue avec mise à disposition pour 120 heures au Syndicat de la Baïse (Gèle).
- par l'Agence de l'Eau (40% du coût du poste)
- par le Conseil Départemental du Gers (3000 €)

### **Le poste de M. KARIMJOOY est financé :**

- par le S.M.B.V Midour/Douze
- par l'Agence de l'Eau (50% du coût du poste)
- par le Conseil Départemental du Gers (3000 €)

- Coût horaire prévisionnel des techniciens de rivière pour 2022

Poste de Benoît RAYON : 43.7 € /h soit 350 €/jour (200 jrs)

Poste de Sylvain KARIMJOOY : 28.5 €/h soit 200 €/jour (200 jrs)

- Coût total du poste de technicien de rivière en 2021

Poste de Benoît RAYON : 70 000 €

Autofinancement SMBV Osse/Gélise/Auzoue : **39 000 €**

Agence de l'eau Adour Garonne : 40 % soit **28 000 €**

Conseil Départemental du Gers : **3 000 €**

Poste de Sylvain KARIMJOOY : 45 000 €

Autofinancement SMBV Midour-Douze : **19 500 €**

Agence de l'eau Adour Garonne : 50 % soit **22 500 €**

Conseil Départemental du Gers : **3000 €**